

# Conseil Municipal du 28 mai 2020

## à 20h à Salle des Fêtes communale



Mairie de Chanteuges  
43300 Chanteuges  
tél. : 04 71 74 02 87  
fax : 04 71 74 01 06  
mairie.chanteuges@wanadoo.fr

## Installation du Conseil Municipal

Ouverture de Séance : 20h00

Tous présents.

Séance ouverte au public dans la limite de 10 personnes et sous condition de préservation de la distanciation.

Les nouveaux conseillers municipaux élus lors du scrutin du dimanche 15 mars ont été réunis par Franck NOEL-BARON. Celui-ci a énoncé un mot d'accueil en évoquant son plaisir à avoir œuvré pour CHANTEUGES au cours des 19 dernières années, en remerciant les divers conseillers l'ayant accompagné sur cette période, expliquant sa décision de ne pas y poursuivre son engagement et en félicitant les nouveaux élus de CHANTEUGES.

Puis il a cédé la parole à Colette BERAUD, doyenne des élus, qui a fait l'appel et qui a procédé à la lecture des articles relatifs à l'élection du Maire.

Julien VIZADE a été désigné secrétaire de séance ; Nicolas PORTAL et Annie PAGE, assesseurs du scrutin.

### 1. Election du Maire :

Sandrine ROUX s'est déclarée candidate. Pas d'autre candidat.

**Sandrine ROUX : 11 Voix**

**Abstention : 0**

**Nul : 0**

#### ➤ Sandrine ROUX est élue Maire de CHANTEUGES à l'unanimité

L'écharpe tricolore et les clefs de la mairie lui sont remises par Franck NOEL-BARON.

Elle s'adresse à l'assemblée avec un message de remerciement à son équipe pour la confiance qui vient de lui être accordée et un mot particulier à Franck NOEL-BARON pour les 19 années qu'il a passé à faire vivre, grandir et embellir notre village.

### 2. Fixation du nombre d'adjoint

Le Maire propose d'élire 3 adjoints comme lors des précédents mandats.

**POUR : 11 Voix**

**ABSTENTION : 0**

**CONTRE : 0**

### 3. Election des adjoints

#### 3.1. Election du 1<sup>er</sup> adjoint

Sandrine ROUX propose Annie PAGE comme 1<sup>er</sup> adjoint. Pas d'autre candidature.

**Annie PAGE : 11 Voix**

**Abstention : 0**

**Nul : 0**

#### ➤ Annie PAGE est élue 1<sup>er</sup> adjoint à l'unanimité

#### 3.2. Election du 2<sup>ème</sup> adjoint

Sandrine ROUX propose Nicolas PORTAL comme 2<sup>ème</sup> adjoint. Pas d'autre candidature.

**Nicolas PORTAL : 11 Voix**

**Abstention : 0**

**Nul : 0**

#### ➤ Nicolas PORTAL est élu 2<sup>ème</sup> adjoint à l'unanimité

### 3.3. Election du 3<sup>ème</sup> adjoint

Sandrine ROUX propose Julien VIZADE comme 3<sup>ème</sup> adjoint. Pas d'autre candidature

**Julien VIZADE : 11 Voix**  
**Abstention : 0**  
**Nul : 0**

- **Julien VIZADE est élu 3<sup>ème</sup> adjoint à l'unanimité.**

### 4. Lecture de la charte des élus

Sandrine ROUX procède à la lecture de la charte des élus.

### 5. Fixation de l'indemnité des Elus

Compte-tenu de la hausse de l'indemnité des élus décidée par l'Etat pour ce nouveau mandat, le Maire propose de ne pas prendre l'intégralité des indemnités possibles, ce qui impacterait le budget communal. Aussi elle propose de se limiter à 85%.

**POUR : 11 Voix**  
**ABSTENTION : 0**  
**CONTRE : 0**

- **Le Conseil Municipal fixe l'indemnité des élus à 85% des indemnités maximales.**

### 6. Détermination des taux d'imposition

Le Maire propose de reconduire les taux d'imposition de l'année précédente.

- Taxe d'Habitation 10,00 %
- Taxe Foncière 15,80 %
- Taxe sur le Foncier Non-Bati 70,57 %

Pour rappel, le taux d'imposition de la Taxe d'Habitation, vouée à disparaître, est gelé.

**POUR : 11 Voix**  
**ABSTENTION : 0**  
**CONTRE : 0**

- **Le Conseil Municipal valide ces taux d'imposition.**

### 7. Détermination des délégations du Conseil Municipal au Maire

Pour le bon fonctionnement et la réactivité des actions, le Conseil Municipal délègue au Maire les pouvoirs suivants :

- Passer les contrats d'assurance et accepter les indemnités de sinistre y afférentes.
- Créer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.
- Accepter des dons et legs non grevés de conditions ou de charges ;
- Intenter au nom de la commune les actions en justice ou défendre la commune dans les actions intentées contre elle, dans les cas définis par le Conseil Municipal ;
- Régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués les véhicules municipaux dans la limite fixée par le Conseil Municipal ;
- Autoriser, au nom de la commune, le renouvellement de l'adhésion aux associations dont elle est membre.

Le Maire s'engage en contrepartie à informer le Conseil de toute action relative à l'utilisation d'une de ces délégations.

**POUR : 11 Voix**  
**ABSTENTION : 0**  
**CONTRE : 0**

- **Le Conseil Municipal valide ces délégations au Maire.**

## 8. Désignations des délégations extérieures

### 8.1. Syndicat Mixte d'Aménagement du Territoire (SMAT)

Nous devons désigner 2 délégués au SMAT, 1 titulaire et 1 suppléant.

Véronique LEBRETON se porte candidate, accompagnée de Julien VIZADE comme suppléant.

**POUR : 11 Voix**  
**ABSTENTION : 0**  
**CONTRE : 0**

- **Véronique LEBRETON est désignée délégué au SMAT, Julien VIZADE est son suppléant.**

### 8.2. Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères (SICTOM)

Nous devons désigner 2 délégués au SICTOM, 1 titulaire et 1 suppléant.

Arnaud TESTUD se porte candidat, accompagné de Véronique LEBRETON comme suppléante.

**POUR : 11 Voix**  
**ABSTENTION : 0**  
**CONTRE : 0**

- **Arnaud TESTUD est désigné délégué au SICTOM, Véronique LEBRETON est sa suppléante.**

### 8.3. Syndicat Départemental d'Electrification

Nous devons désigner 2 délégués au Syndicat Départemental d'Electrification, 1 titulaire et 1 suppléant.

Hervé VISSAC se porte candidat, accompagné de Annie PAGE comme suppléante.

**POUR : 11 Voix**  
**ABSTENTION : 0**  
**CONTRE : 0**

- **Hervé VISSAC est désigné délégué au Syndicat d'Electrification, Annie PAGE est sa suppléante.**

### 8.4. Syndicat des Eaux et Assainissement d'Auteyrac (SE2A)

Nous devons désigner 4 délégués au Syndicat des Eaux et Assainissement d'Auteyrac, 2 titulaires et 2 suppléants.

Julien VIZADE et Romain BAYOUT se portent candidats, accompagnés de Annie PAGE et Colette BERAUD comme suppléantes.

**POUR : 11 Voix**  
**ABSTENTION : 0**  
**CONTRE : 0**

- **Julien VIZADE et Romain BAYOUT sont désignés délégués au Syndicat des Eaux et Assainissement d'Auteyrac. Annie PAGE et Colette BERAUD seront leurs suppléantes.**

### 8.5. Délégué chargé de la Défense

Nous devons désigner 1 délégué chargé de la Défense.

Nicolas PORTAL se porte spontanément candidat.

**POUR : 11 Voix**  
**ABSTENTION : 0**  
**CONTRE : 0**

- **Nicolas PORTAL est désigné délégué chargé de la Défense.**

### 8.6. Délégué à la caisse locale des collectivités locales du Crédit Agricole

Nous sommes sollicités par le Crédit Agricole pour désigner 1 délégué siégeant à sa caisse locale des collectivités locales.

Colette BERAUD se porte volontaire.

**POUR : 10 Voix**  
**ABSTENTION : 0**  
**CONTRE : 1 Voix (NM)**

- **Colette BERAUD est désignée déléguée à la caisse locale des collectivités locales du Crédit Agricole.**

### 8.7. Membres de la Commission des Marchés

Nous devons désigner 6 membres pour la Commission des Marchés de la commune, 3 titulaires et 3 suppléants, ils siégeront aux côtés du Maire qui en est automatiquement le président.

Pascal COMBRE, Nicolas PORTAL et Nicolas MATHIEU se portent candidats, accompagnés de Julien VIZADE, Annie PAGE et Arnaud TESTUD comme suppléants.

**POUR : 11 Voix**  
**ABSTENTION : 0**  
**CONTRE : 0**

- **Pascal COMBRE, Nicolas PORTAL et Nicolas MATHIEU sont désignés membres de la Commission des Marchés. Julien VIZADE, Annie PAGE et Arnaud TESTUD seront leurs suppléants.**

### 9. Membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Nous devons désigner les membres élus du CCAS. Pour une commune de notre strate, ils peuvent être entre 4 et 8. Ils siégeront aux côtés du Maire (qui en est automatiquement le président) et des membres de la société civile en nombre égal à celui des élus désignés.

Véronique LEBRETON, Pascal COMBRE, Romain BAYOUT, Annie PAGE, Colette BERAUD et Julien VIZADE se portent volontaires.

**POUR : 11 Voix**  
**ABSTENTION : 0**  
**CONTRE : 0**

- **Véronique LEBRETON, Pascal COMBRE, Romain BAYOUT, Annie PAGE, Colette BERAUD et Julien VIZADE sont désignés membres du Conseil d'Administration du CCAS.**

Nous devons donc nommer 6 membres issus de la société civile.

### 10. Achat d'un broyeur neuf et vente de l'ancien

Après 17 ans au service de la commune, notre broyeur d'acotement était devenu coûteux en entretien, aussi nous avons décidé d'en changer. Nicolas PORTAL s'est chargé des démarches pour l'acquisition d'un broyeur neuf et la revente de l'ancien en collaboration avec les agents communaux.

- Achat d'un broyeur à la société CHAPUIS 7 000 € HT (soit 8 400 € TTC)
- Revente de l'ancien broyeur à un particulier 1 800 € TTC

**POUR : 11 Voix**  
**ABSTENTION : 0**  
**CONTRE : 0**

- **Le conseil municipal valide l'acquisition d'un broyeur neuf et la revente de l'ancien.**

### 11. Emploi saisonnier

Chaque année, la commune de CHANTEUGES a recours à l'emploi d'un personnel saisonnier pour pallier à l'absence de nos agents durant leurs périodes de congés estivaux et ainsi assurer la continuité des actions.

Pour cette année, nous proposons d'employer une personne durant 2 mois (du 22 juin au 21 août 2020) avec un horaire hebdomadaire de 25 heures (5 matinées de 7H à 12H).

Franck NOEL-BARON a reçu une jeune personne de la commune, dont la disponibilité, les aptitudes et les formations paraissent en adéquation avec nos besoins.

**POUR : 11 Voix**  
**ABSTENTION : 0**  
**CONTRE : 0**

- **Le conseil municipal valide l'emploi d'un saisonnier durant 2 mois avec un horaire hebdomadaire de 25 heures.**

La séance a été levée à 21H00.

La session de Conseil municipal close, nous avons procédé à la traditionnelle photo du nouveau conseil tout en préservant la distanciation.